

OBSERVATOIRE DU BOIS ÉNERGIE EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ
CHIFFRES DE 2022

Mise en place en 2007 dans le cadre d'un observatoire du bois énergie et du bois d'industrie sur les régions du quart nord-est de la France, cette étude est actualisée tous les deux ans. Elle propose un état des lieux de la filière bois énergie en Bourgogne-Franche-Comté (BFC) pour l'année 2022 et un suivi de son évolution en matière de production, commercialisation et consommation.

Cette synthèse propose un zoom sur les principaux résultats de la partie concernant les plaquettes forestières.

PRODUCTION RÉGIONALE DE PLAQUETTES FORESTIÈRES

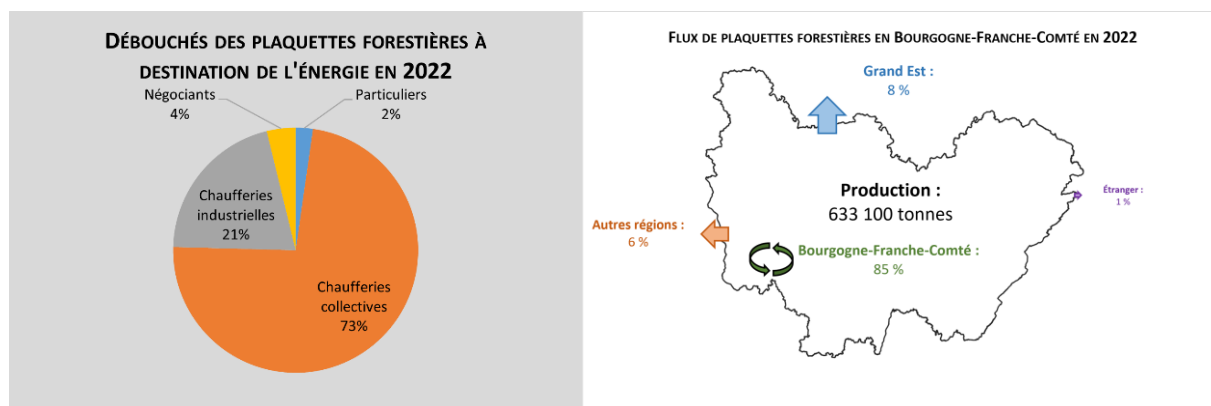
• **Volumes commercialisés**

75 Producteurs ou prestataires de production de plaquettes forestières sont recensés en BFC. Le taux de réponse s'élève à 52 %. En ajoutant les entreprises qui avaient répondu lors de l'enquête précédente et d'autres informations, il est possible d'obtenir la production régionale de plaquettes forestières. **Ainsi, le volume commercialisé par les producteurs de plaquettes forestières de BFC en 2022 à destination de l'énergie est estimé à 633 100 tonnes (+ 157 800 tonnes par rapport à 2020).** En 2022, une hausse a aussi été enregistrée sur les volumes commercialisés pour d'autres usages que l'énergie, en lien notamment avec une augmentation de la consommation de plaquettes forestières par les industries de la trituration. Ces volumes restent néanmoins bien moins importants (environ 60 000 tonnes).

• **Débouchés**

Les plaquettes forestières sont majoritairement valorisées dans des **chaufferies automatiques** (collectives ou industrielles), où elles servent à produire de la chaleur pour des réseaux de chaleur, ou pour alimenter des procédés industriels (comme du séchage).

Comme en 2020, **les chaufferies collectives constituent le premier débouché des plaquettes forestières** commercialisées par les entreprises de BFC en 2022.



Les débouchés des plaquettes forestières restent locaux puisque 85 % des volumes de plaquettes forestières produits par les entreprises de BFC sont commercialisés directement dans la région. Cette

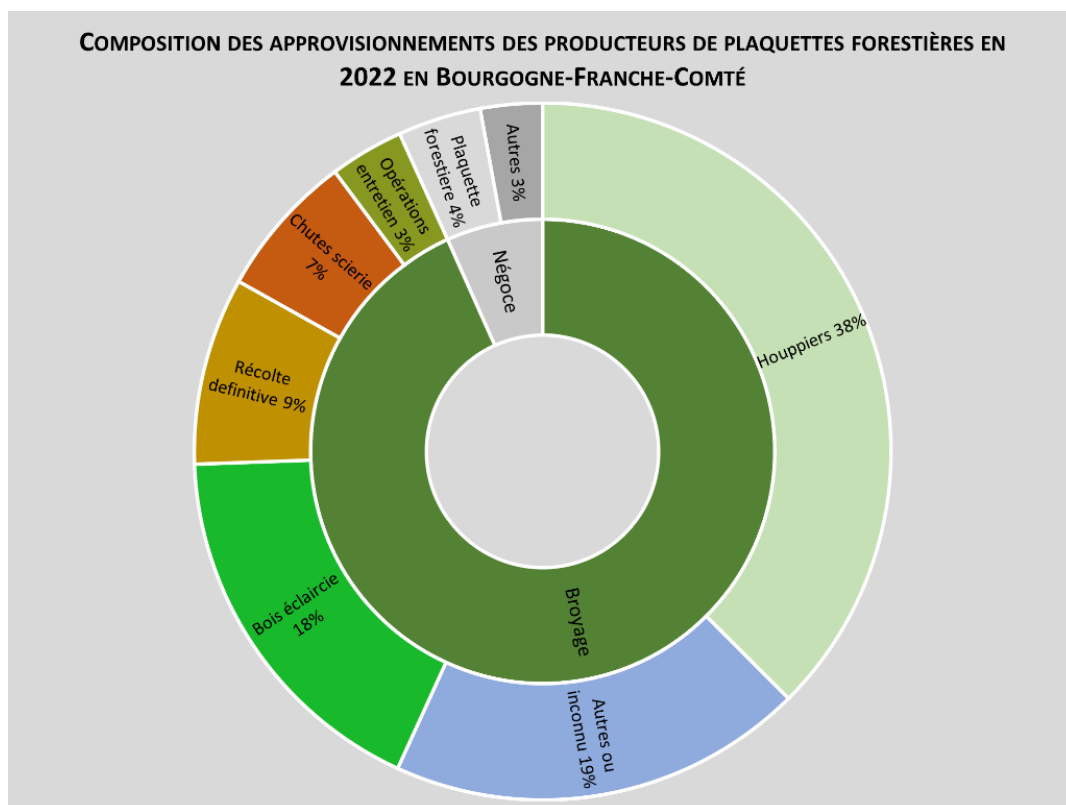
proportion est restée stable par rapport à 2020. Le reste de la production est en grande majorité consommée en France métropolitaine.

- **Caractéristiques des plaquettes commercialisées et filières d’approvisionnement**

Caractéristiques du produit	Feuillus (83 %), Résineux (17 %) Plaquettes commercialisées vertes ou humides (62 %), sèches (38 %) 42 % des volumes certifiés PEFC, 17 entreprises certifiées CBQ+
Modes de commercialisation et de livraison	67 % sous contrat de fourniture de combustible 44 % des volumes commercialisés en flux tendu Rayon de livraison moyen : 75 km

- **Approvisionnements en bois et gestion durable des forêts**

La quasi-totalité des volumes sont produits directement par les entreprises qui les commercialisent au client final, puisque seuls 7 % des approvisionnements sont constitués de plaquettes en négoce. Pour le reste, les entreprises s’approvisionnent principalement en bois forestier.



Parmi le bois broyé par les entreprises, les houppiers issus de récoltes de bois d’œuvre et les bois d’éclaircies sont les sources principales de biomasse. Cela illustre bien la **complémentarité entre le bois d’œuvre et le bois énergie**. Les récoltes définitives (dont les coupes rases de peuplements dépérissants par exemple) représentent 9 % du total.

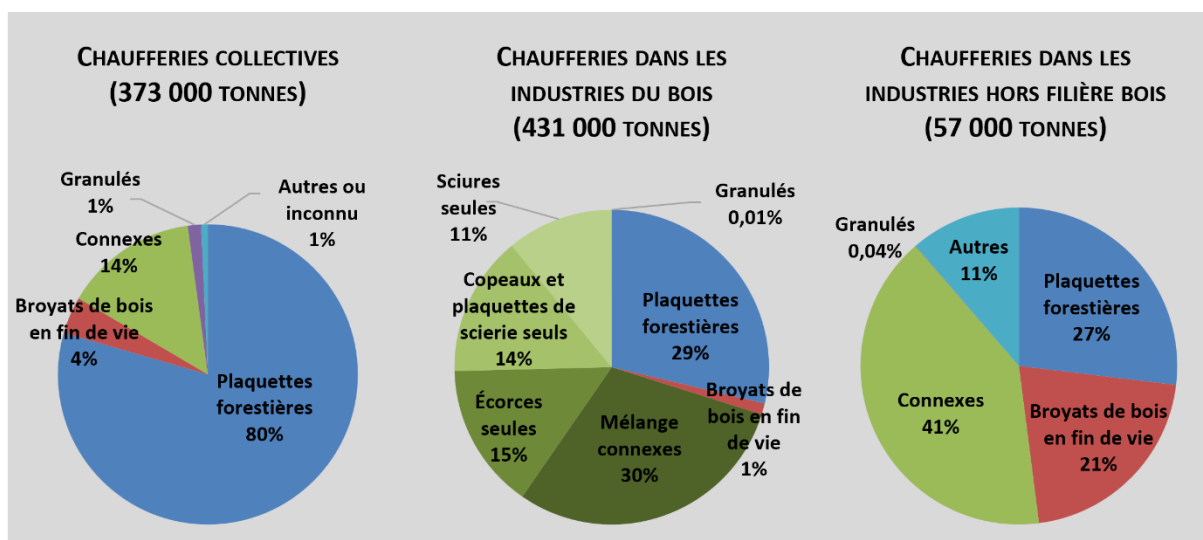
Les approvisionnements pour la production de plaquettes forestières restent locaux **puisque ils proviennent de BFC à 78 %**. Les 22 % restants proviennent des autres régions françaises (Grand Est, etc.). En 2022, 55 % des entreprises ayant répondu à l’enquête ont indiqué être certifiées PEFC. Cette

proportion est stable par rapport à 2020. 42 % de la production a été commercialisée sous cette certification, comme en 2020.

CONSOMMATION RÉGIONALE DE PLAQUETTES FORESTIÈRES

- **Consommation dans les chaufferies en fonctionnement en 2022**

Au 1^{er} janvier 2023, la région comptait **1 083 chaufferies en fonctionnement**, pour une puissance installée de 799 MW et une consommation de 861 000 tonnes de bois par an (+121 300 tonnes par rapport au 1^{er} janvier 2021).



La plaquette forestière et les connexes de la transformation du bois représentent la majorité de la biomasse consommée, et sont complétés par les bois en fin de vie, en particulier pour les gammes de puissances importantes. Les plaquettes forestières représentent le combustible le plus consommé en tonnage dans les chaufferies automatiques de la région (436 000 tonnes/an – 51 %). La part des plaquettes forestières dans les consommations régionales a tendance à augmenter (+ 3 % depuis 2020). Cela est principalement dû à la dynamique du secteur des **chaufferies collectives**. Avec 541 700 tonnes commercialisées en BFC à destination de l'énergie, **l'activité des professionnels permet de couvrir les besoins des chaufferies régionales en fonctionnement.**

- **Prévisions de consommations**

Une prospective de la consommation supplémentaire de bois en BFC qui pourrait être engendrée par la mise en service de projets de chaufferies dans les années à venir a été réalisée. Cette prospective a permis d'estimer que si tous les projets recensés sont mis en place, la consommation des chaufferies automatiques en BFC devrait atteindre environ **1 320 000 tonnes par an en 2029**, (+ 53 % par rapport à 2022). Cette estimation est à prendre comme une limite haute car tous les projets ne se réaliseront probablement pas. Tous les projets de chaufferie ne permettent pas de valoriser le même type de biomasse :

Consommation supplémentaire (tonnes)	Type de chaufferie	Granulés	Plaquettes forestières	Connexes industries du bois	Broyats de bois en fin de vie	
Entre 2023 et 2026	Collectives ≤ 1 200 kW	2 616	10 350	716	-	
	Collectives > 1 200 kW	-	57 731	3 635	330	
	Industrielles ≤ 1 200 kW	33	518	923	-	
	Industrielles > 1 200 kW	-	112 735	142 906	8 308	
	TOTAL par rapport à 2022		2 649	181 334	148 180	8 638
Entre 2027 et 2029	Collectives ≤ 1 200 kW	1 962	7 762	537	-	
	Collectives > 1 200 kW	-	13 000	-	-	
	Industrielles ≤ 1 200 kW	25	389	692	-	
	Industrielles > 1 200 kW	-	7 100	8 080	80 000	
	TOTAL par rapport à 2026		1 987	28 251	9 309	80 000
TOTAL 2029 par rapport à 2022		4 636	209 584	157 490	88 638	460 348

• Disponibilité en bois d'industrie et bois énergie

Le bilan des perspectives de développement du bois énergie et bois d'industrie fait apparaître les tendances suivantes :

Secteur	Tendance	Commentaires
Industries lourdes (bois d'industrie)	Stabilité / légère hausse	
Particuliers (bois énergie)	Stabilité	
Chaufferies biomasse (bois énergie)	Hausse	+ 460 000 tonnes de biomasse à horizon 2029
Production de granulés (bois énergie)	Hausse	+ 223 000 tonnes engagées dans des nouveaux projets

L'estimation des volumes de biomasse supplémentaire disponible est complexe. Plusieurs leviers sont mobilisables pour augmenter l'usage du bois énergie et bois d'industrie :

- Une **meilleure valorisation du gisement** récolté actuellement (mise en place de mesures de sobriété et d'efficacité) ;
- La **relocalisation** de volumes exportés hors de la région ;
- La **mobilisation supplémentaire** en forêt, hors forêt, ou via l'amélioration du recyclage.

Actuellement, il est difficile d'évaluer les quantités de biomasse supplémentaire apportées par ces différentes sources. Au moment de la rédaction de cet observatoire, plusieurs études sont en cours de finalisation, notamment sur la disponibilité forestière. Il a été décidé de diffuser les résultats de l'observatoire et de réaliser une analyse plus poussée de la ressource lorsque les données seront disponibles.

Téléchargez le rapport complet sur : <https://www.fibois-bfc.fr/filiere-bois-energie>

Contact : info@fibois-bfc.fr